



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [Twitter](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2021/3

Le 22 janvier 2021

Prestation de serment de S. Exc. M. Georg Nolte, nouveau membre de la Cour

Lundi 8 février 2021, à 11 heures

LA HAYE, le 22 janvier 2021. La Cour internationale de Justice tiendra une séance publique le lundi 8 février 2021, à 11 heures, au cours de laquelle S. Exc. M. Georg Nolte, nouveau membre de la Cour, élu par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies le 12 novembre 2020, sera officiellement installé.

M. Nolte prononcera la déclaration solennelle prévue à l'article 20 du Statut, en vertu duquel «[t]out membre de la Cour doit, avant d'entrer en fonction, en séance publique, prendre l'engagement solennel d'exercer ses attributions en pleine impartialité et en toute conscience».

En raison de la pandémie de COVID-19, seuls les membres de la Cour et un nombre limité d'invités seront présents à la séance, qui se tiendra dans la grande salle de justice. Les membres du corps diplomatique, les représentants des médias et le public pourront suivre cette séance en direct par webdiffusion sur le site Internet de la Cour et sur UN Web TV, la chaîne de télévision en ligne de l'ONU.

La notice biographique et la photographie officielle du juge Nolte seront publiées sur le [site Internet](#) de la Cour directement après la séance.

Offre multimédia

La séance sera diffusée en direct et en différé (VOD), en français et en anglais, sur le site Internet de la Cour et sur UN Web TV. Des vidéos haute résolution et des photographies réalisées par le Greffe pendant la séance seront mises à disposition gratuitement, pour un usage non commercial, sur le site Internet de la Cour ainsi que sur son compte Twitter (@CIJ_ICJ) à la fin de la séance (téléchargement disponible sur la rubrique [Multimédia](#)).

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler conformément au droit international, par des arrêts qui ont force obligatoire pour les parties concernées et sont sans appel, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisées à le faire.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)
Mme Joanne Moore, attachée d'information (+31 (0)70 302 2337)
M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint (+31 (0)70 302 2394)
Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)